

PROJET DE STANDARDISATION, DE CRÉATION TERMINOLGIQUE ET D'HARMONISATION EN FULFULDE : ASPECTS LINGUISTIQUES ET SOCIOLINGUISTIQUES

Mamadou DIALLO

Docteur en linguistique et sciences du langage, Maître de Conférences Assimilé, Enseignant-chercheur à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal

BP : 234, Saint-Louis, Sénégal

Email : mamadou.diallo@ugb.edu.sn

ABRÉVIATIONS

BR	base radicale
CL	suffixe de classe
CVC	consonne, voyelle, consonne
EP	épenthèse, segment épenthétique
EV	extension verbale
INF	infinitif, marque infinitive
MD	morphème dérivationnel
NC	séquence consonne nasale consonne orale
VERB	verbalisateur
Vx	voix

Résumé

Le présent article est un projet qui porte sur la standardisation de la langue fulfulde ainsi que la création terminologique et l'harmonisation de l'orthographe et des terminologies techniques et scientifiques dans cette langue. L'étude est envisagée dans le triple contexte de la mondialisation, de la nécessité de capaciter les langues africaines pour les rendre aptes à être utilisées dans tous les domaines de la vie moderne et la nécessité d'avoir une langue uniformisée dans sa forme écrite. Ce sont là trois défis auxquels le fulfulde, une langue africaine transfrontalière et hyper-dialectalisée, doit faire face pour entrer dans la modernité du XXI^e siècle. L'étude montre d'abord, qu'en s'appuyant sur la structure phonologique et grammaticale de la langue, le terminologue aura à sa disposition toutes les potentialités de

celle-ci en matière de création terminologique. Elle propose, ensuite, un modèle de standardisation et d'harmonisation de l'orthographe et des terminologies dans cette langue. Le travail est mené dans un cadre théorique axé, d'une part, sur une approche polycentrique et pan-dialectale de la standardisation et, d'autre part, sur la combinaison de deux théorie de la terminologie : la « Théorie générale de la terminologie (TGT) » et la « Théorie communicative de la terminologie (CTT) ».

Mots clés : dialecte, harmonisation, langue, orthographe, standardisation, terminologie

Abstract

This article is a project that focuses on the standardization of the Fulfulde language as well as the terminological creation and harmonization of both spelling and technical and scientific terminologies in this language. The study is considered in the triple context of globalization, the need to empower African languages to make them suitable for use in all areas of modern life and also the need to have a standardized language in its written form. These are three challenges that Fulfulde, a cross-border and hyper-dialectalized African language, must face to enter the modernity of the 21st century. The study first shows that by drawing on the phonological and grammatical structure of the language, the terminologist will have at his disposal all of the language's potential in terms of terminological creation. The study then proposes a model for standardization and harmonization of the spelling and the terminologies of Fulfulde. The work is carried out within a theoretical framework focused, on the one hand, on a polycentric and pan-dialectal approach to standardization and, on the other hand, on the combination of two theories of terminology: the "General Theory of Terminology (GTT)" and the "Communicative Theory of Terminology (CTT)".

Keywords: dialect, harmonization, language, orthography, standardization, terminology

Introduction

L'Afrique se caractérise par sa diversité linguistique. En effet, avec plus 2000 langues, selon *The Cambridge Handbook of African Linguistics* (2019 : XIX), le continent totalise environ un tiers de toutes les langues vivantes de la planète. De leur côté, les langues africaines se caractérisent par leur haut degré de

dialectalisation. Bon nombre d'entre elles présentent une multitude de dialectes. Le cas du fulfulde est particulièrement édifiant dans ce domaine. C'est, en effet, une langue très « atomisée », comme le souligne Ka (1987 :381)

L'absence d'une tradition écrite, propre à fixer les « normes » d'un pulaar standard, l'extension et la diversité géographiques de l'aire poulophone, ajoutées à divers facteurs historiques (migrations fréquentes, contacts de langue, isolement par rapport à la souche...) ont fait du *pulaar* [fulfulde] une langue profondément atomisée en dialectes.

À l'heure où l'on parle, de plus en plus, de l'introduction des langues africaines dans les systèmes éducatifs formels des pays, la question de la standardisation de ces langues, la création terminologique ainsi que l'harmonisation de l'orthographe et des terminologies techniques et scientifiques dans ces langues sont d'une importance capitale. Dans cet article, la discussion tournera autour des aspects linguistiques et sociolinguistiques dans l'entreprise de la standardisation du fulfulde, de la création terminologique ainsi que de l'harmonisation de l'orthographe et des terminologies techniques et scientifiques en fulfulde, une langue transfrontalière et transnationale, qui couvre une vaste aire géographique s'étendant sur une bonne partie de la bande sahélo-soudanienne, depuis l'Atlantique à l'ouest jusqu'à la Mer rouge à l'est – du Sénégal au Soudan et au-delà. L'objectif principal visé est de montrer, dans un premier temps, qu'en s'appuyant sur la structure phonologique et grammaticale de la langue, le terminologue aura à sa disposition toutes les potentialités de celle-ci en matière de création terminologique. Elle vise ensuite, à proposer un modèle de standardisation et d'harmonisation de l'orthographe et des terminologies dans cette langue. Le travail est mené dans un cadre théorique axé,

d'une part, sur une approche polycentrique et pan-dialectale de la standardisation et, d'autre part, sur la combinaison de deux théorie de la terminologie : la « Théorie générale de la terminologie (TGT) » et la « Théorie communicative de la terminologie (TCT) ». Le but final visé, c'est la production de manuels d'orthographe et de grammaire ainsi que des dictionnaires, notamment des dictionnaires spécialisés à l'usage des locuteurs dans tout l'espace fulfuldephone. Au plan méthodologique, l'étude s'appuie à la fois sur la recherche documentaire et sur le travail de terrain pour la collecte des données. Nos différents voyages dans certains pays (Sénégal, Mauritanie, Gambie, Guinée Conakry, Guinée Bissau, Mali, Bénin) ont été complétés par des documents audio recueillis dans nos *Groupes WhatsApp*, dont *Dudal fulfulde*, qui regroupe des membres originaires de tous les pays où la langue fulfulde est parlée, c'est-à-dire du Sénégal au Soudan. Les ouvrages et autres dictionnaires sur la langue complète le tableau. C'est dire que les principales aires dialectales sont couvertes ici. Cependant, les aires les plus citées sont celles du Fuuta-Tooro, du Fuuta-Jalon, du Fulakunda ou du Maasina. Au plan de l'organisation, le présent travail se structure en quatre sections. La première section porte sur l'analyse des structures du fulfulde aux niveaux phonologique, grammatical (morphologique et syntaxique) et lexical. La deuxième section est consacrée à la standardisation de la langue. La troisième section porte sur les théories de la création terminologique. La quatrième et dernière section s'intéresse à l'harmonisation de l'orthographe et des terminologies en fulfulde.

1. Analyse des structures de la langue

Le fulfulde est une langue qui a acquis une certaine tradition littéraire. Par exemple, dans le Royaume du Fuuta-Jallon, cette tradition littéraire remonte à la fin du 17^e et au début du 18^e

siècle (Diallo 2015 :4). Comme dans la plupart des autres royaumes peuls (Fuuta-Tooro, Maasina, Sokkoto, Adamawa), la langue a connu une période pendant laquelle les lettrés transcrivaient en caractères arabes utilisant un système d'écriture connu sous le nom d'ajami. De nos jours, ce système s'est étendu à plusieurs régions. Cependant, la production la plus abondante aujourd'hui s'effectue en caractères latins. Mais, malgré les différentes rencontres des spécialistes fulanistes relatives à la langues peule (Bamako 1966 ; Ouagadougou 1982 ; Niamey 1997), force est de constater que les États n'ont pas encore coordonné leurs efforts pour harmoniser la langue aussi bien en orthographe qu'en matière de terminologie. Aussi trouve-t-on, de nos jours, plusieurs alphabets latins pour la même langue, ou encore plusieurs termes utilisés pour le même concept – certains termes proposés et déjà acceptés sont même ignorés par certains pays. De plus, au lieu d'écrire la langue, chacun écrit son dialecte, créant ainsi des orthographies parallèles et divergentes. L'harmonisation du fulfulde, à tous les niveaux, est donc une urgence et elle interpelle les spécialistes. Il s'y ajoute le problème de la standardisation de cette langue hyper-dialectalisée et l'épineuse question de la création terminologique. Les sections qui suivent traiterons de toutes ces questions.

1.1. L'analyse de la structure phonologique

Depuis Bamako 1966, avec l'adoption des alphabets latins pour écrire les langues africaines, le système utilisé n'est en grande partie que de la transcription phonétique. Il est temps donc de dépasser l'ère de la transcription pour entrer véritablement dans l'ère orthographique. Pour ce faire, un certain nombre de principes linguistiques doivent être considérés.

Il faut d'abord faire la dichotomie saussurienne de *langue* et *parole*. La langue, on le sait, est un système abstrait qui se réalise par la parole. La parole est donc la face matérielle de la langue.

Cette dichotomie *langue/parole* nous rappelle une autre dichotomie, chomskienne celle-là : la dichotomie *compétence/performance*. La première se définit comme la connaissance intuitive et implicite des règles d'une langue par un locuteur natif. La performance, elle, est l'utilisation effective de cette compétence par l'individu dans des situations de communication réelle. La compétence donc est un système interne de règles (langue) alors que la performance est la manifestation concrète de ce système (parole). Cette dichotomie chomskienne nous mène vers une autre dichotomie du même auteur : la *structure profonde* et la *structure de surface*. Le concept de *structure profonde* représente le sens sous-jacent d'une phrase alors que celui de *structure de surface* constitue la forme concrète audible, ou visible, de la phrase au plan syntaxique.

Cette notion de structure profonde et de structure de surface s'étend aussi aux niveaux morphologique et phonologique où la forme de base morphémique ou phonémique est réalisée respectivement à la surface sous forme de morphe ou de phone. Au niveau phonémique, la structure profonde correspondra à la structure phonologique de la langue. Cette structure phonologique, dont les unités sont les phonèmes, se réalise à la surface sous formes de sons ou phones, unités de la parole.

Ce qui est fondamental en orthographe, ce ne sont pas les sons de la parole, mais plutôt les phonèmes de la langue. Par conséquent, pour avoir une orthographe harmonisée, on doit aller au-delà des sons de la parole et considérer les phonèmes de la langue. En le faisant, on ne tiendra pas compte des phénomènes phonétiques tels que l'assimilation, la fusion, l'allongement compensatoire, le rhotacisme, pour ne citer que ceux-là. De tels phénomènes sont accidentels, étant liés à la rencontre fortuite des segments phonémiques. D'ailleurs, certains de ces phénomènes ne se rencontrent que dans certains dialectes du fulfulde.

Dans le phénomène de l’assimilation, le cas le plus fréquent est celui dans lequel la consonne précédente subit l’influence de la consonne qui la suit dans la séquence C₁C₂. Par exemple, à partir de la racine verbale /yid-/ ‘aimer’, le dérivé nominal singulier [gig:ol] ‘amour’ et son pluriel [gil:i] ont été formés. Dans la zone ouest du fulfulde, le premier terme se rencontre dans l’aire dialectale du Fuuta-Jalon où il est l’orthographié *giggol*, tandis que le second terme se rencontre dans l’aire dialectale du Fuuta-Tooro, où il est orthographié *gilli*. On voit bien que les deux orthographies ne sont que des transcriptions phonétiques, qui ne vont pas au-delà du niveau de la structure de surface. Le résultat donne des formes opaques, inanalysables. Une bonne orthographe de ces deux mots doit partir de la racine verbale /yid-/, qui a comme allomorphe /gid-/ la forme de base à laquelle on a ajouté le suffixe de classe du singulier /-gol/ ou le suffixe de pluriel /-i/ précédé la consonne épenthétique *l*, comme dans (1) ci-dessous :

- (1) a. [gig:ol]: /gidgɔl/ *gidgol* ‘amour’
 b. [gil:i]: /gidli/ *gidli* ‘amour’

À travers ces exemples, on voit donc qu’une orthographe s’appuyant sur la structure phonologique de la langue, en plus d’être transparente et analysable, permet d’harmoniser les formes, quand on sait qu’un même terme se réalise différemment selon les dialectes. Par exemple, le terme signifiant ‘se détacher’ ou ‘rompre le jeûne’ reçoit au moins deux réalisations : [humta:dɛ] et [hunta:dɛ]. Or, on sait que dans la deuxième forme, la nasale [n] est le résultat d’une assimilation devant l’alvéolaire [t], et donc la racine du mot est /hum-/ ‘attacher’, à laquelle on a ajouté l’extension verbale consonantique -t, qui exprime ici l’inversif. En conclusion, c’est la forme [humta:dɛ] qui coïncide avec la structure phonologique de la langue. Par conséquent, c’est celle-là aussi qui coïncide aussi avec la bonne

orthographe du terme. On aura ainsi cette orthographe comme dans (2) :

- (2) *humtaade /humtaadel/* ‘se détacher’

Un autre cas d’assimilation consonantique existe également. Il s’agit de l’assimilation progressive dans laquelle la première consonne assimile la seconde, dans la séquence C₁C₂. Le phénomène est noté dans le cas d’une consonne palatale suivie d’une alvéolaire ; cette dernière se palatalisant. Par exemple, dans l’aire dialectale du Fuuta-Tooro, on peut rencontrer les réalisations suivantes : [sanje] ‘tisser, détresser’ ; [sancude] ‘détresser’ ; [we:j:ε] ‘être à nu’ ; [we:n:ude] ‘mettre à nu’.

Les différentes formes se ramènent à deux racines verbales : [san-] ‘tisser’ et [we:j-] ‘être à nu’. À ces deux formes, on a d’abord ajouté le suffixe [-de], qui est la marque de l’infinitif, pour donner les verbes simples [sanje] et [we:j:ε], dont l’orthographe est comme dans (3) ci-dessous :

- (3) a. *sañde /sandε/ [sanje]* ‘tisser, tresser’
 b. *weejde /weejde/ [we:j:ε]* ‘être à nu’

Ensuite, aux deux formes verbales on a ajouté les extensions verbales consonantiques [*t*] ‘inversif’ et [*n*] ‘causatif’, créant ainsi les dérivés [sancude] et [we:n:ude], dont l’orthographe est comme dans (4) ci-dessous :

- (4) a. *sañtude /santude/ [sancude]* ‘détresser’
 b. *weejnude /weejnude/ [we:j:ε]* ‘mettre à nu’

Un autre phénomène phonétique digne de mention est celui connu sous le nom de *rhotacisme*. Il s’agit d’une modification phonétique où un phonème est réalisé [r] dans un environnement phonique intervocalique. Le phénomène

s'observe dans l'aire dialectale du Fulakunda où le phonème /t/ se réalise [r] de manière systématique en position interne et intervocalique. Les exemples dans (5) ci-dessous sont illustratifs de notre constat.

- (5) a. *lootaade* /lɔ̃taade/ [lɔ:ra:dɛ] ‘se laver’
b. *go'to* /gɔ̃tɔ/ [gɔ:rɔ] ‘un seul’
c. *yahataa* /jahataa/ [jahara :] ‘n’ira pas’

Le rhotacisme est également noté lorsque /t/ est entre un glide, /j/ ou /w/, et une voyelle, comme dans (6) ci-dessous :

- (6) a. *rewtii* /rewtii/ [rewri:] ‘est repassé’
b. *hoytii* /hɔjtii/ [hojrɪ:] ‘est devenu léger’

Un autre phénomène à mentionner est celui de *l'allongement compensatoire*. Diallo (2024 :115) le définit comme « le processus par lequel un segment, soit une consonne, soit une voyelle, s'allonge pour compenser l'effacement ou la migration d'un segment voisin, adjacent ou non ». Le phénomène est noté au niveau des consonnes sonantes : /h/, /?, /w/ et /j/. Il survient dans le contexte d'une syllabe fermée du type CVC où la coda, représentée par l'une des sonantes citées ci-dessus, tombe, laissant un vide positionnel à combler. La chute de la coda entraîne l'allongement de la voyelle précédente, qui vient « compenser » la perte de la consonne. Mais, comme tous les autres phénomènes phonétiques, l'allongement compensatoire est une manifestation de surface et ne reflète pas la structure phonologique interne de la langue. Comme les exemples dans (7), (8) et (9) le montrent, la longueur de la voyelle n'est pas structurelle ; elle est contextuelle et accidentelle.

- (7) *Aire dialectale du Fuuta-Tooro*
a. *yahde* /jahde/ [ja:dɛ] ‘aller, partir’

- b. *yaha/jaha/ [jaha]* ‘part’
- (8) *Aire dialectale du Fuuta-Tooro*
- a. *yi'de /ji?dε/ [ji:dε]* ‘voir’
 - b. *yi'aani /ji?aani/ [ji?a:ni]* ‘n’a pas vu’
- (9) a. *huwde /huwde/ [hu:de]* ‘travailler’ (*Maasina vers l'est*)
 b. *huwii /huwii/ [huwa]* ‘a travaillé’

Dans tous ces exemples, le contexte (b) montre que la longueur de voyelle en (a) n’est pas structurelle, mais plutôt contextuelle, relevant donc du domaine de la parole.

Notons un dernier phénomène phonologique avant de clore cette section. Il s’agit du phénomène de *déprénasalisation*. Il est noté dans beaucoup de dialectes du fulfulde appartenant à des aires dialectales différentes. Le dialecte fulfulde du Borgou parlé au Nord-Bénin qui connaît le phénomène a fait l’objet d’une étude, celle de Diallo (2021). La prénasalisation en tant que propriété phonologique du fulfulde a disparu dans le fulfulde du Borgou. Dans ce dialecte, la déprénasalisation est notée dans deux situations : dans le cas d’une séquence prénasale à l’initiale d’une unité lexicale et dans le second cas, il s’agit d’une séquence prénasale à l’intérieur d’une unité lexicale. Dans le premier cas de figure, l’élément nasal du complexe /NC/ disparaît, laissant derrière la contrepartie orale, comme dans (10) ci-dessous :

- (10) a. *[ndi?am] : /ndi?am/ ndi'am* ‘eau’ → *.[dijam] : /di?am/ di'am*
 b. *[mbe?a] : /mbe?a/ mbe'a* ‘chèvre’ → *.[bε?a] : /bε?a/ be'a*

Dans le deuxième cas de figure, la déprénasalisation se fait par effacement du second élément du complexe /NC/, c'est-à-dire l'élément oral disparaît laissant l'élément nasal en place, comme dans (11) ci-dessous.

- (11) a. [han:*dε*]: /hanndε/ *hannde* ‘aujourd’hui’ → [han:*ɛ*]: /hanne/ *hanne*
 b. [dəmŋal]: /dəmŋal/ *dəmngal* ‘langue’ → [dɛŋ:al]: /dɛŋya/l *deŋyal*

Le phénomène de déprénasalisation est également noté dans l'aire dialectale du Fulakunda, en particulier dans le *gaabunkoore* parlé en Guinée Bissau et au Fuladuu sénégalais. Mais, il s'applique seulement aux séquences prénasales à l'initiale des unités lexicales. L'exemple (12) ci-dessous en est une illustration :

- (12) /ŋguurndam/ *nguurndam* ‘vie’ : /guurndam/ *guurndam*

Comme on le voit, pour harmoniser au niveau de l'orthographe, on doit impérativement aller au-delà des pratiques transcriptives pour adopter une orthographe qui s'appuie sur la structure phonologique de la langue. Cela rendra les formes intelligibles, transparentes et analysables, mais aussi compréhensibles pour tout locuteur natif du fulfulde. Concernant la forme standard à choisir, la forme la mieux indiquée est celle où le système se manifeste pleinement. Pour le cas des exemples (1-12), les formes retenues sont celles comme dans (13) ci-dessous :

- (13) *gidgol*, *gidli*, *humtaade*, *sañde*, *weejde*, *sañtude*,
weejnude, *lootaade*, *go'to*, *yahataa*, *rewtii*, *hoytii*,
yahde, *yi'de*, *huwde*, ***ndi'am***, ***mbe'a***, *hannde*, *dəmngal*,
nguurndam

1.2. L'analyse de la structure morphologique

L'idée d'intelligibilité, de transparence et d'analysabilité des formes doit être présente à ce niveau aussi. Morphologiquement, le fulfulde appartient au type de langues dites *agglutinantes*. C'est un type dans lequel les unités lexicales sont formées en combinant, autour d'une base radicale, des morphèmes dont chacun correspond à une seule fonction grammaticale. Cette acception se retrouve chez Diallo (2017 :20), pour qui « [u]ne langue agglutinante ajoute à une forme de base une série de morphèmes qui la caractérisent, mais chacun de ces morphèmes est analysable séparément. » Il faut préciser que ces morphèmes sont le plus souvent invariables.

Au niveau structurel donc, les langues agglutinantes se caractérisent par des frontières nettes entre les différents morphèmes d'une unité lexicale et une certaine transparence sémantique. Dans ce type de langue, l'affixation reste le procédé morphologique le plus utilisé. Cette caractéristique est, naturellement, celle du fulfulde. Notons, toutefois, que dans cette langue, il n'existe qu'un seul véritable type d'affixation : la suffixation. En effet, la préfixation est absente dans la langue et l'infexion n'est notée que dans de très rares cas et est limitée à certains dialectes.

La suffixation, en tant que procédé morphologique, peut être dérivationnelle ou flexionnelle. Dans le premier cas, elle est utilisée pour créer des unités lexicales dérivées alors que dans le deuxième cas, elle sert à exprimer des modalités grammaticales nominales, verbales ou adjectivales. Ainsi, en fulfulde, le nom, le verbe ou l'adjectif dérivé portent tous des suffixes dont l'un indique la classe (nom et adjectif) ou la marque de l'infinitif (verbe).

Concernant le nom, sa structure la plus simple est celle formée d'une base radicale (BR) et d'un suffixe de classe (CL), comme dans (14) ci-dessous :

- (14) a. *howgo* [hɔgɔ] : /*how-* + *-go*/ ‘parc d’animaux’
 BR CL
- b. *hoddu* [hodu] : /*hod-* + *-du*/ ‘espèce de guitare
 à trois cordes’
 BR CL
- c. *gorlol* [gor^o:ol] : /*gorl-* + *-ol*/ ‘veau’
 BR CL

Les noms dérivés peuvent contenir un morphème dérivationnel (MD), qui se place entre la base radicale et le suffixe de classe, comme dans (15) ci-dessous.

- (15) a. *pulaagu* : /*pul-* + *-aag* + *-u*/ ‘foulanité’
 BR MD CL
- b. *hoddu* [hodu] : /*hod-* + *-du*/ ‘espèce de guitare
 à trois cordes’
 BR CL
- c. *gorlol* [gor^o:ol] : /*gorl-* + *-ol*/ ‘veau’
 BR CL

Des éléments épenthétiques peuvent être insérés entre la base radicale et le suffixe de classe ou tout autre suffixe. Les exemples dans (16) sont illustratifs de ce constat :

- (16) a. /*abbere*/ *abbere* ‘grain’ : /*abb* -ɛ -re/
 BR EP CL
- b. /*baabiwo*/ *baabiwo* ‘père’ : /*baab* -ii -w -ɔ/
 BR MD EP CL
- c. /*banndijo*/ *banndijo* ‘ami proche’ : /*banndi* -j -ɔ/
 BR EP CL

Il est important donc de pouvoir identifier les différents composants d’une unité lexicale pour une orthographe transparente et raisonnée.

Par ailleurs, les bases radicales en fulfulde présentent une structure canonique du type (C)CV(V)C(C) à l'intérieur de laquelle on note des phénomènes morphophonologiques affectant la voyelle de la base radicale. Notons l'allongement compensatoire, déjà mentionné, et l'abrévagement de la longueur vocalique. Concernant ce dernier cas, les exemples dans (17) serviront d'illustration.

- (17) a. /cɔɔdgū/ [cog:u] 'prix'
- b. /jɛewtɛrɛ/ [jewtɛrɛ] 'discussion, débat'
- c. /jɔɔndɛ/ [jɔn:de] 'position assise, posture'
- d. /wɛetndɔɔgɔ/ [wen:dɔ:gɔ] 'aube'

On voit que, dans ces exemples, la voyelle de la base radicale, bien que phonologiquement longue, se réalise brève. Le phénomène est phonétique et s'explique par le fait que la longueur vocalique s'abrége devant une séquence de consonnes, identiques ou non ; dans certains dialectes le phénomène s'observe même dans le cas d'une base radicale terminée par une seule consonne. C'est le cas du fulfulde du Fuuta-Jalon parlé en Guinée Conakry, en Sierra Leone, en Guinée Bissau au Sénégal. Les exemples dans (18) ci-dessous sont illustratifs de ce constat.

- (18) /?aanygal/ [?ay:ga] 'souci de quelque chose, manque'
- /majdɛ/ [majde] 'mort'
- /?aan/ [?ay] 'toi'

Cette réduction phonique de la voyelle du radical se rencontre, de manière plus ou moins systématique, pratiquement dans tous les autres dialectes. Mais, dans la mesure où le phénomène est la réalisation de la structure phonologique de la langue, l'orthographe ne doit pas la noter. Il importe, plutôt, de noter la forme structurelle, ce qui permettra de réécrire les exemples

dans (18) dans leurs formes orthographiques dans (19) ci-dessous :

- (19) a. /cɔɔdgu/ [cog:u] → *coodgu*
b. /jɛewtere/ [jewtere] → *yeeuwtere*
c. /jɔɔdnde/ [jɔn:de] → *joodnde*
d. /weetndoo̯go/ [wen:do:gɔ] → *weetndoogo*
e. /?aanŋgal/ [?aŋ:ga] → *aanngal*
f. /maajde/ [majde] → *maayde*
g. /?aan/ [?aŋ] → *aan*

Comme on le voit, une orthographe basée sur la forme structurelle des unités lexicales permet d'uniformiser la langue. Concernant l'adjectif, sa structure est comparable à celle du nom. Son expression la plus simple est formée d'une base radicale (BR) et d'un suffixe de classe (CL). La forme dérivée de l'adjectif comprend, en plus de la base radicale et du suffixe de classe, un morphème dérivationnel (MD) et parfois d'autres éléments épenthétiques (EP). Les exemples dans (20) ci-dessous sont illustratifs de notre constat :

- (20) a. BR + CL
fur- 'gris': /fur- + -e/ = *fure* (classe nge, comme *na'ge* 'vache')
- | | |
|----|----|
| BR | CL |
|----|----|
- hes-* 'neuf, nouveau': /hes- + -o/ = *heso* (classe ngo, comme *wuro* 'ville, village')
- | | |
|----|----|
| BR | CL |
|----|----|
- b. BR + MD +(EP) + CL
ran- 'blanc': /ran- + -ee + w + -e/ = *raneewe* (classe nge, comme *na'ge* 'vache')
- | | | | |
|----|----|----|----|
| BR | MD | EP | CL |
|----|----|----|----|

bal- ‘noir’ : /bal- + -ee + w + -u/ = *baleewu* (*classe ngu*, comme *puccu* ‘cheval’)

BR MD EP CL

bal- ‘noir’ : /bal- + -ee + -j + -o/ = *baleejo* (*classe o*, comme *neddo* ‘personne’)

BR MD EP CL

bal- ‘noir’ : /bal- + -ee + -ru/ = *baleeru* (*classe ndu*, comme *fowru* ‘hyène’)

BR MD CL

Les principes applicables au nom et à l’adjectif sont également applicables au verbe en matière d’orthographe. L’analyse de sa structure phonologique et grammaticale permet de rendre son orthographe facile et transparente. La structure la plus simple du verbe est celle qui se compose d’une base radicale, d’une marque de voix (Vx) et de la marque de l’infinitif (INF). Les exemples dans (21) serviront d’illustration.

(21) a. /waalaade/ *waalaade* ‘se coucher’ : /waal- + -aa + -de/

BR Vx INF

b. /maleeede/ *maleede* ‘avoir de la chance’ : /mal- + -ee + -de/

BR Vx INF

Il faut rappeler que le fulfulde compte trois voix du verbe : la voix active, la voix moyenne et la voix passive. Ces voix sont formellement marquées dès l’infinitif, à l’exception de la voix active, qui n’a pas de marque à ce niveau. Ainsi, dans (21) ci-dessus, /-aa/ indique la marque de la voix moyenne dans (21a) et /-ee/ celle de la voix passive dans (21b). La voix active, par contre, se reconnaît par une absence de marque à l’infinitif, le verbe se composant d’une base radicale et de la marque l’infinitif, comme dans (22) ci-dessous :

(22) *Aire dialectale du Fuuta-Tooro*a. /lɔɔtde/ *lootde* ‘laver’ : /lɔɔt- + -de/

BR INF

b. /sɔɔdde/ *soodde* ‘acheter’ : /lɔɔd- + -de/

BR INF

La structure dans (22) ci-dessus ne se rencontre pas partout. Dans beaucoup d’autres dialectes (Fuuta-Jalon, Maasina, entre autres), on note l’insertion de la voyelle épenthétique *u* entre le radical verbal et la marque de l’infinitif, lorsque ce radical se termine par une consonne autre que les glides /j/ et /w/, comme dans (23) ci-dessous :

(23) a. /lɔɔtuðe/ *lootude* ‘laver’ : /lɔɔt- + -u + -de/

BR EP INF

b. /sɔɔduðe/ *soodude* ‘acheter’ : /lɔɔd- + -u + -de/

BR EP INF

Mais, dans tous les dialectes du fulfulde, l’insertion de *u* est systématique dès que le radical verbal se termine par une séquence de consonnes, identiques ou non. Les exemples dans (24) sont illustratifs à ce propos :

(24) a. /nɔðduðe/ *noddude* ‘appeler’ : /nɔðd- + -u + -de/

BR EP INF

b. /hirsuðe/ *hirsude* ‘égorger’ : /hirs- + -u + -de/

BR EP INF

Quant aux formes verbales dérivées, elles présentent une structure plus complexe. En plus des éléments obligatoires déjà cités (base radicale + voix + infinitif), la forme dérivée peut également contenir un verbalisateur (VERB) et une ou plusieurs extensions verbales (EV). Le complexe qui en résulte peut être représenté comme dans (25) ci-dessous :

(25) *BR* + *Vx* + (*VERB*) + (*EV*) + *INF*

Un verbalisateur est un type de morphème dérivationnel qui, suffixé à une base radicale non verbale, transforme celle-ci en radical verbal prêt à porter toutes les modalités d'un verbe. Le fulfulde compte trois principaux verbalisateurs : les morphèmes consonantiques *-dI* et *-wI* et l'extension verbale consonantique *-nI* du causatif, utilisée dans ce cas précis en tant que verbalisateur. Les exemples dans (26) ci-dessous serviront d'illustrations.

Dans certains dialectes du fulfulde, Fuuta-Tooro et Fuuta-Jalon, par exemple, le verbalisateur */-w/* se loge à l'intérieur de la base radicale, devenant ainsi une sorte d'infixe, comme dans (27) ci-dessous :

- (27) a. /ran-w-u-de/ ranwude ‘être blanc’ → /rawnude/ ranwude
 b. /bal-w-u-de/ balwude ‘être noir’ → /bawlude/ balwude
 c. /tun-w-u-de/ tunwude ‘être sale’ → /tu:nde/ [tu:ndə] tuwnde
 d. /wɔl-w-u-de/ wolwude ‘parler’ → /wɔwlude/ wowlude

Ce phénomène s'appelle *métathèse* en morphologie. La forme qui en résulte est une variante possible, acceptée en orthographe. Ce qui nous donnera deux orthographies parallèles, comme (28) ci-dessous :

- (28) a. *ranwude/ranwude* ‘être blanc’
 b. *balwude/balwude* ‘être noir’
 c. *tunwude/tuwnde* ‘être sale’
 d. *wolwude/wowlude* ‘parler’

Concernant les extensions verbales, elles se répartissent en deux types : les extensions verbales du type syllabique et les extensions verbales du type consonantique. L’orthographe des extensions verbales syllabiques ne pose pas de problème, puisque la suffixation du morphème au radical du verbe n’entraîne aucun phénomène morphophonologique. Les exemples dans (29) ci-dessous sont illustratifs de notre constat :

- (29) a. /huwande/ *huwande* ‘travailler pour’ : /huw-an-de/ /BR-EV-INF
 b. /naamojde/ *ñaamoyde* ‘aller manger’ : /naam-oj-de/ /BR-EV-INF
 c. /daankinaade/ *daankinaade* ‘faire semblant de dormir’ : /daan-kin-aa-de/ /BR-EV-Vx-INF
 d. /soɔdɔrde/ *soordorde* ‘acheter une bonne fois’ : /soɔd-ɔr-de/
 BR-EV-INF
 e. /wallɔndirde/ *wallondirde* ‘s’aider mutuellement’ : /wall-ɔndir-de/ /BR-EV-INF

À la différence des extensions verbales syllabiques, les extensions verbales consonantiques, en particulier /-t/, /-d/ et /-n/, qui sont toutes des alvéolaires, subissent l’influence phonétique de la consonne finale du radical lorsque celle-ci est

une palatale (/c/, /j/, /ɲ/ ou /ŋ/). Les exemples dans (30) ci-dessous permettent d'illustrer nos propos :

- (30) a. /saŋtude/ [saŋcude] ‘détresser’
- b. /wɛŋdude/ [wɛŋjude] ‘intervenser ensemble’
- c. /wɛŋnude/ [wɛŋ:ude] ‘faire interverser’

Encore une fois, l'orthographe ne tiendra pas compte de ces phénomènes phonétiques. Par conséquent, les formes orthographiques seront celles dans (31):

- (31) a. *sañtude*
- b. *weñtude*
- c. *weñnude*

Mais dans le cas de /-r/, l'assimilation se fait en sens inverse, c'est-à-dire /-r/ assimile la consonne finale du radical, transférant le trait phonique [+BATTEMENT] à la celle-ci, comme dans (32) ci-dessous :

- (32) a. /waðrude/ [war:ude] ‘faire de telle ou telle manière’
- b. /yɔŋrude/ [yɔr:ude] ‘avoir sommeil d'une certaine manière’

En fait, ce type d'assimilation concerne la consonne /r/ en tant que segment phonématisé, de façon générale. La règle de l'assimilation s'applique lorsque cette consonne est une attaque syllabique devant une coda. Dans ce contexte la coda subit l'influence de la liquide /r/ et se réalise [r]. L'unité lexicale concernée peut être un verbe, un nom ou toute autre entité lexicale. Les exemples dans (33) sont illustratifs de ce constat :

- (33) a. /yɔŋre/ = /yɔŋ-ʁe/ [yɔr:ε] ‘sommeil’
- b. /bɔnre/ = /bɔn-ʁe/ [bɔr:ε] ‘méchanceté’

Là encore, l'orthographe se basera sur la structure phonologique de ces unités lexicales. Les formes seront donc comme dans (34) :

- (34) a. /wadrude/ *wadrude*
b. /ŋɔyrude/ 'noyrude'
c. /ŋɔyre/ *noyre*
d. /bɔnre/ *bonre*

1.3. *L'analyse de la structure syntaxique et morphosyntaxique*

Le niveau syntaxique s'intéresse à la séparation des unités lexicales à l'intérieur des syntagmes et des phrases. La combinaison des catégories lexicales pour former des syntagmes et des phrases crée des occasions de rencontres fortuites qui entraînent souvent un certain nombre de phénomènes morphophonologiques et morphosyntaxiques aussi bien à la frontière des unités qu'à l'intérieur de celles-ci. Ces phénomènes vont de la fusion à la chute de phonèmes ou de syllabes en passant par l'harmonie vocalique ou l'épenthèse. Les phénomènes se rencontrent dans les différentes composantes de la phrase : du syntagme nominal au syntagme prépositionnel, en passant par le syntagme verbal.

La rencontre de deux unités lexicales, l'une à finale vocalique et l'autre à initiale vocalique, peut entraîner soit un phénomène de fusion au niveau des deux voyelles, soit la chute de la voyelle finale dans la première unité lexicale entraînant la chute/contraction des deux entités. Les exemples dans (35) et (36) serviront à illustrer les deux phénomènes.

- (35) *La fusion vocalique*
a. /si-a-jidii/ [sa:jidi:] 'si tu veux'

b. /jɔ-a-wuur/ [ja:wu:r] ‘réponse à une salution = Que tu vives’

c. /?a-waalii-ɛ-jam/ [?awa:le:jam] ‘Bonjour (à personne’

(36) *Chute de voyelle et contraction*

a. /si-ɛn-tinii/ [səntini :] ‘quand nous seront au courant’

b. /jɔ-ɔn-ŋgummo/ [jɔŋ:gum :ɔ] ‘que vous vous leviez’

c. /jɔ-Alla-wallu/ [jal:awa:lu]

Comme dans les autres cas, ces phénomènes de fusion et de chute/contraction ne sont pas notés en orthographe ; tous les éléments du syntagme ou de la phrase doivent être écrits en entier et séparés. De ce fait, l’orthographe correcte des exemples dans (35) et (36) sera comme dans (37) :

(37) a. /si-a-jidi/ [sa:jidi:] → *Si a yidi.*

b. /jɔ-a-wuur/ [ja:wu:r] → *Yo a uuur.*

c. /?a-waalii-ɛ-jam/ [?awa:le:jam] → *A waalii e jam?*

d. /si-ɛn-tinii/ [səntini :] → *Si on tinii.*

e. /jɔ-ɔn-ŋgummo/ [jɔŋ:gum :ɔ] → *Yo on ngummo.*

f. /jɔ-Alla-wallu/ [jal:awa:lu] → *Yo Alla wallu.*

Les chutes internes peuvent également concerter une syllabe entière. Par exemple, /bɔnireede/ *bonireede* ‘être fichu’ peut, selon le dialecte, perdre soit la voyelle /i/, soit la syllabe entière /ni/, comme dans (38)

(38) a. /bɔnireede/ → /bɔn-reede/ : [bɔr:eedə]

b. /bɔnireede/ → /bɔ--reedə/ : [bɔ:reedə]

Deux cas particuliers de chute/contraction sont à noter. Il s'agit, d'une part, des termes *wota* ‘ne ... pas’ et de *a* ‘tu’, et, d'autre part, des termes *mo* ‘qui’ et de *woni* ‘est’, dont la rencontre entraîne la chute de la première syllabe d'un des termes : celle du premier terme (*wota*), dans le premier cas, et celle du second terme (*woni*), dans le deuxième cas. Les exemples dans (39) ci-dessous serviront d'illustrations :

- (39) a. *Taa wolwu* ‘ne parle pas’ = **wota a wolwu** (Adamawa)
- b. *Ten wadu diuum* ‘Ne faisons pas cela’ = **Wota en wadu diuum** (Fuuta-Jalon)
- c. *Moni fof.* ‘= *mo*’ *woni fof.* ‘Quiconque’
- d. *Moni oo?* = *mo*’ *woni oo ?* ‘Qui est-ce’

Ces phénomènes et tant d'autres de même nature sont déterminés par des faits prosodiques comme l'accent. En effet, les segments ou syllabes concernés par les chutes se rencontrent dans des syllabes non accentuées.

Un autre phénomène important noté à l'intérieur des unités lexicales est celui connu sous le nom d'*harmonie vocalique*. Ce phénomène est « une caractéristique de certaines langues où toutes les voyelles d'une unité lexicale doivent avoir en commun une propriété phonologique. » (Diallo, 2017 :302). Il peut être du type [ATR] ou autre. En fulfulde, l'harmonie vocalique affecte le trait *APERTURE* (ou *HAUTEUR*). Dans cette langue, l'harmonie vocalique est régressive ; une voyelle non-fermée (ou non-haute) subit l'influence de la voyelle fermée (ou mi-fermée) suivante. Généralement, ce sont les deux voyelles moyennes, /ɛ/ et /ɔ/, qui sont concernées par le phénomène, comme dans (40).

- (40) a. /wɔn-aa/ *wonaa* [wɔna:] ‘n'est pas’
- b. /wɔn-ii/ [woni:] *wonii* ‘a été’

- c. /wɛl-aa/ [wela:] welaa ‘n’est pas agréable’
d. /wɛl-ii/ [weli:] welii ‘a été agréable’

Dans (40a) et (40c), les voyelles /ɛ/ et /ɔ/ sont suivies de la voyelle /aa/ [a:] ouverte (ou basse). Par conséquent, les deux voyelles sont restées mi-ouvertes, c'est-à-dire qu'elles se réalisent [ɛ] et [ɔ], respectivement. Par contre, dans (40b) et (40d), les mêmes voyelles /ɛ/ et /ɔ/, suivies de la voyelle /ii/ [i:] fermée (ou haute), sont passées des réalisations mi-ouvertes [ɛ] et [ɔ] à celles mi-fermées [e] et [o], respectivement.

La voyelle /a/ peut également subir l'influence de la voyelle haute suivante. C'est le cas dans beaucoup de dialectes avec la forme /jahii/ [jahi:] ‘est parti’, qui se réalise [jehi:]. De plus, dans le nord-ouest du Sénégal, les parlers fulfulde de la zone du *Waalo* et du *Gannjol* se caractérisent par l'existence d'une réalisation [ə] de la voyelle /a/ lorsque celle-ci est suivie d'une voyelle haute. Les exemples dans (41) serviront d'illustrations.

- (41) a. *arii* /?arii/ [?əri:] ‘est venu’
b. *kaalis* /kaalis/ [kə:lis] ‘argent’
c. *Maari* /maari/ [mə:ri] ‘prénom de femme’

Les voyelles hautes ou mi-hautes ne sont pas les seules responsables du phénomène d'harmonie vocalique. Par exemple, la voyelle du morphème /-at/ de l'inaccompli prédictif subit l'influence des voyelles /-ɛ/ et /-ɔ/ des voix passive et moyenne, comme dans (42) ci-dessous :

- (42) a. /?ɔ-nayyঃ-at-ɛ/ [?ɔnay:gate] ‘il sera pris’
b. /?ɔ-ɔɔs-ɔt-ɔ/ [?ɔɔsɔtɔ] ‘il va se laver les mains’

L'harmonie vocalique étant un phénomène phonétique, elle ne peut pas être prise en compte par l'orthographe. De ce fait,

l'orthographe des exemples dans (42) doit être comme dans (43) :

- (43) a. *O nayngate* ‘il sera pris’
b. *O soodato* ‘il va se laver les mains’

2. La standardisation du fulfulde

2.1 Approche théorique

La standardisation, au cœur de la planification et de la politique linguistiques, est idéologique dans son essence. À ce propos, Haugen (1966) souligne que la distinction entre une « langue » et un « dialecte » n'est pas une simple décision structurelle, mais qu'elle est influencée par « l'idéal national ». C'est dire que dans un projet de standardisation d'une langue, l'on doit tenir compte non seulement de la dimension linguistique, mais également des aspects sociolinguistiques, sociologiques, politiques, culturels, sociaux, entre autres. Le choix d'une approche de standardisation doit donc être étroitement liée à tous ces contextes.

Dans la littérature, il existe deux approches dans la manière de standardiser une langue : l'approche monocentrique et l'approche polycentrique. La première est une approche discriminatoire dans laquelle un ou deux dialectes d'une langue se voient sélectionnés pour être élevés au statut de langue standard, reléguant les autres dialectes à la position inférieure de dialectes non-standard. Dans cette approche, les efforts visant à décrire, modéliser et ainsi généraliser les processus par lesquels les langues standards émergent d'une masse de variétés linguistiques accordent peu d'attention aux expériences vécues et aux croyances des membres des communautés linguistiques décrites (McLelland 2020). De plus, les études portant sur les la standardisation linguistique adoptent généralement des approches monolingues, ou lorsqu'elles sont multilingues, elles

le sont uniquement dans le cadre de la « standardologie comparative » Joseph (1987 : 13). La standardisation monocentrique ou discriminatoire semble donc être le modèle le plus courant, car on considère que c'est celle qui conduit à plus d'uniformité linguistique. En Europe, elle va de pair avec le patriotisme et le nationalisme. Elle correspond à ce que Cooke et Simpson (2012) appellent « *the one language, one nation ideology* » (Cooke and Simpson, 2012 : 120), où le locuteur monolingue natif représente la norme.

À cette approche monocentrique on oppose le modèle polycentrique. C'est une approche pan-dialectale dans laquelle tous les dialectes peuvent être élevés au statut de langue standard. Dans ce modèle, plusieurs dialectes sont réunis et leurs variantes raffinées et neutralisées au point de fusionner pour former une langue standard commune. C'est une approche très proche de l'harmonisation. Elle a l'avantage d'être démocratique et consensuelle.

Même si les approches de la standardisation se sont souvent focalisées sur l'identification des variétés régionales ou sociales qui constituent la base phonologique, morphologique ou syntaxique d'une langue standard, force est de constater que les langues standard qui sont fondées sur une source dialectale unique (sélection monocentrique) sont rares, et la plupart des récits de langues standard ont été façonnés par le nivellement dialectal et la « koinéisation ». Haugen (1972 :266) est du même avis quand il écrit: «*by the time a norm has been codified and elaborated by its users, it has become virtually impossible to identify its base*». Donc, la majorité des langues standard sont des variétés composites caractérisées par des sélections multiples, c'est-à-dire la recombinaison complexe de traits provenant de divers dialectes et variétés (sélection polycentrique).

Dans le cadre de cette étude, nous adoptons l'approche polycentrique, pan-dialectale, car elle nous semble plus apte à

répondre à nos besoins de standardisation. La situation dialectale du fulfulde dicte ce choix. En effet, aucun des dialectes de cette langue ne peut être sélectionné seul et choisi comme variété standard sans que cela ne soit source de problèmes d'ordre aussi bien linguistique que sociolinguistique. Au plan linguistique, chacun des dialectes de la langue a pu conserver intact, au moins, un aspect (phonologique ou grammatical) de la langue. De ce fait, l'intégration de tous les dialectes est nécessaire. Au plan sociolinguistique, le choix d'un dialecte fulfulde, à l'exclusion des autres, ne manquera certainement pas de susciter des attitudes négatives de la part des locuteurs concernés, allant de l'indifférence au rejet et à la résistance. Cela se comprend naturellement, quand on sait que tout dialecte, comme toute langue, est un symbole d'une identité et d'une appartenance à une zone géographique ou à une catégorie sociale précises. Par conséquent, l'imposition d'une variété linguistique/dialectale autre que la nôtre est souvent perçue comme une menace de la perte de notre identité.

2.2 Esquisse d'un modèle de fulfulde standard

Parlant du concept de *langue standard*, Hadumod Bussmann, dans son *Dictionary of Language and Linguistics* (édition 2006), en donne définition suivante: « the historically legitimated, pan-regional, oral and written language form of the social middle or upper class. » En d'autres termes, il s'agit de la forme linguistique pan-régionale historiquement légitimée et parlée par les classes supérieures ou moyennes. Elle représente la « variété haute » et fonctionne comme le moyen de communication public, objet de normalisation extensive, en particulier dans le domaine grammatical, de la prononciation et de l'orthographe. Cette « variété haute » est contrôlée et transmise par les médias publics et les institutions, mais surtout par les systèmes scolaires. La standardisation est donc un moyen de développement, de sélection et de promotion des variantes d'une

langue. Elle implique le développement d'activités linguistiques telles que l'élaboration de manuels de grammaires et d'orthographies ainsi que la confection de dictionnaires et la production d'œuvres littéraires. La forme standardisée de la langue permet également de faire la promotion de celle-ci en lui conférant un statut privilégié. Le sens du propos de (Wolff 2000) dans la citation ci-dessous :

Language standardization is a means in language development, selection and promotion of variants within a language. It is one of the major concerns of language planning, especially in Africa. It usually involves development of language related activities like grammars, spelling books and dictionaries, and literature. It is also changing some spoken form of a particular language to be written down in an official manner with the intention of making this particular variety the preferred variety. (Wolff 2000: 332).

L'entreprise de standardisation de la langue vise à transformer des variétés de celle-ci en langue standard dans deux sens. Dans le premier cas, il s'agit de proposer une norme approuvée et acceptée, au-delà des variétés vernaculaires, familières et dialectales, pour un usage général et normatif dans des domaines tels que la littérature, les sciences, l'éducation, les médias, les lieux de cultes et le secteur public. Dans le deuxième cas, cette forme de langue proposée représentera un système de référence normatif régulier et codifié, soutenu par une orthographe standard, des grammaires de référence standard et des dictionnaires standard.

Dans le cas du fulfulde, la forme standard à proposer inclura en son sein tous les dialectes de la langue dans le but de retrouver

toute forme structurelle, phonologique ou grammaticale, conservée dans telle ou telle variété régionales. Ce choix est justifié par le fait que la structure générale de la langue a subi des évolutions différentes d'un dialecte à l'autre. Ainsi, dans un dialecte, tel aspect de la structure a pu être conservé alors qu'ailleurs le même aspect est perdu, mais à la place, c'est un autre aspect qui a été conservé. Prenons, par exemple, la structure phonologique de la langue. La rencontre fortuite de phonèmes peut entraîner des cas d'assimilation dans un dialecte et ne pas avoir d'effet du tout dans un autre. Ainsi, au niveau des consonnes, la structure C₁C₂ donne lieu généralement à l'assimilation de C₁ par C₂ (assimilation régressive). Dans certains dialectes du fulfulde, ce type d'assimilation est systématique, au point que, dans certains cas, comme cela est noté dans le dialecte du Fuuta-Jalon, du Maasina ou du Borgou, il devient très difficile de retrouver la forme structurelle de l'unité lexicale, comme dans (44) ci-dessous :

- (44) a. [?an:gal] 'manque de ...'
- b. [sut:ude] 'avoir l'habitude de ...'
- c. [sun:ude] 'brûler'
- d. [bar:ol] 'mèche'
- e. [banta:re] 'développement'

Pour retrouver la forme structurelle de ces unités lexicales, la comparaison avec les dialectes où l'assimilation ne s'applique pas sera très utile. Les dialectes dans l'aire dialectale du Fuuta-Tooro sont illustratifs à ce propos. Dans ces dialectes, les réalisations sont identiques à la forme structurelle des unités lexicales correspondantes, comme le montrent les exemples dans (45) ci-dessous :

- (45) a. [?a:nŋgal] /?aanŋgal/ 'manque de ...'
- b. [su:stude] /suustude/ 'avoir l'habitude de ...'

- c. [sumnuðə] /sumnuðə/ ‘brûler’
- d. [bar:ol] /barlɔl/ ‘mèche’
- e. [banta:re] /bamtaare/ ‘développment’

Dans un dictionnaire du fulfulde standard, la forme structurelle sera choisie comme entrée avec des indications relatives aux différentes réalisations dialectales, comme dans (46) ci-dessous :

- (46) a. AANNGAL [?a:nŋgal]/[?ay:gal] ‘manque de ...’
 b. SUUSTUDE [su:stude]/[sut:ude] ‘avoir l’habitude de ...’
 c. SAMNUDE [sumnuðə]/[sun:ude] ‘brûler’
 d. BARLOL [bar:ol] /barlɔl/ ‘mèche’
 e. BAMTAARE [banta:re] /bamtaare/ ‘développment’

Toujours au niveau phonologique, certains dialectes, comme le *Fulakunda*, connaissent le phénomène du rhotacisme, c'est-à-dire la réalisation [r] du phonème /t/ en position intervocalique, rendant ainsi la forme structurelle de l'unité lexicale ambiguë. Pour retrouver cette forme structurelle et lever toute ambiguïté, on fait une comparaison avec les autres dialectes qui ne connaissent pas le phénomène du rhotacisme. Par exemple, les dialectes du Fuuta-Tooro, du Fuuta-Jalon ou du Maasina. On aura des exemples comme dans (47) ci-dessous :

(47) <i>Fulakunda</i>	<i>Autres dialectes</i>
[lɔ:ra:dɛ] ‘se laver’	[lɔ:ta:dɛ] ‘se laver’
[hira:ndɛ] ‘année’	[hita:ndɛ] ‘année’
[wura:ndu] ‘épi de céréale’	[wuta:ndu] ‘épi de céréale’
[fɔra:ni] ‘ne doit pas ...’	[fɔta:ni] ‘ne doit pas ...’

Dans les deux premiers exemples, les formes [lɔ:ra:dɛ] ‘se laver’ et [hira:ndɛ] ‘année’ peuvent facilement être confondues avec les formes [lɔ:ra:dɛ] et [hira:ndɛ], qui signifient

respectivement ‘*patauger*’ et ‘*le dîner*’, c’est-à-dire *LOORAADE* et *HIRAANDE*. Mais, comme dans le cas de (46) ci-dessus, on aura les entrées de dictionnaire suivantes dans (48) :

- (48) *LOOTAADE* [lɔ:ta:dɛ]/[lɔ:ra:dɛ] ‘se laver’
HIRAANDE [hita:ndɛ]/[hira:ndɛ] ‘année’

Dans le domaine de la morphologie, on retrouve également des variations dialectales qui peuvent être réglées en s’appuyant sur la forme structurelle des éléments composants les unités lexicales. C'est ainsi que dans les dialectes du Fuuta-Tooro, les morphophonèmes /w/ et /b/ en finale de radical devant une consonne obstruante sourde se réalisent tous deux [f], là où ailleurs ces morphophonèmes se réalisent [w] et [b], respectivement. Les exemples dans (49) serviront d’illustrations.

<i>(49) Fuuta-Tooro</i>	<i>Ailleurs</i>
[reftude] ‘repasser’	[rewtude] ‘repasser’
[saftude] ‘être fatigué, habitué’	[sawtude] ‘être fatigué,
<i>habitué</i> ’	
[heftude] ‘reprendre’	[hebtude] ‘reprendre’
[cëftude] ‘soulever’	[cëbtude] ‘soulever’

Au niveau de l’orthographe, on retiendra la forme structurelle de l’unité lexicale, qui deviendra une forme standard stable. Dans ce cas, on choisira les formes que l’on retrouve dans les autres dialectes, dont les entrées seront comme dans (50) ci-dessous :

- (50) *REWTUDE* [rewtude]/[reftude] ‘repasser’
SAWTUDE [sawtude]/ [saftude] ‘être fatigué, habitué’
HEBTUDE [hebtude]/[heftude] ‘reprendre’
YEBTUDE [cëbtude]/[cëftude] ‘soulever’

Il faut noter que dans certains dialectes, dont ceux du Fuuta-Jalon et du Maasina, le morphophonème /f/ devant une autre consonne se réalise généralement [w], comme dans (51) ci-dessous :

(51) <i>Fuuta-Jalon/Maasina</i>	<i>Ailleurs</i>
[dewtude] ‘finir de cuisiner’	[deftude] ‘finir de cuisiner’
[howru] ‘genou’	[hofru] ‘genou’
[nowru] ‘oreille’	[nofru] ‘oreille’

Cette forme originelle doit être conservée et les entrées (52) ci-dessous retenues :

(52) <i>DEFTUDE</i> [deftude]/[dewtude]	‘finir de cuisiner’
<i>HOFRU</i> [hofru]/[howru]	‘genou’
<i>NOFRU</i> [nofru]/[nowru]	‘oreille’

Le plan syntaxique est à considérer également. Dans ce cas précis, il s’agit de la règle de la séparation des unités lexicales, qui doit inclure la conservation des formes stables. Puisque la rencontre des éléments dans un énoncé est purement fortuite ; ces éléments, s’ils sont des formes autonomes, doivent conserver leur identité en tant que mots-formes. Par exemple, les noms séparés de leurs déterminants, les pronoms autonomes par rapport aux verbes, la conjugaison respectant le paradigme normal. On peut prendre des exemples dans le dernier cas cité : la conjugaison. Ici le verbe porte généralement la marque de l’aspect. Or, dans certains dialectes, comme celui du Fuuta-Tooro, il arrive que la marque disparaît dans certains contextes, devant le pronom *ma* ‘*te*’, par exemple. Les exemples dans (53) et (54) sont illustratifs de ce constat.

(53) a. <i>mido anndi</i>	<i>je connais’</i>
b. <i>mido anndi mo</i>	<i>‘je le/la connais’</i>

<i>c. mido anndu ma'</i>	'je te connais'
<i>d. mido anndi on</i>	'je vous connais'
<i>e. mido anndi be</i>	'je les connais'

(54) <i>a. mido nana</i>	'j'entends'
<i>b. mido nana mo'</i>	'je l'entends'
<i>c. mido nan ma'</i>	'je t'entends'
<i>d. mido nana on</i>	'je vous entendez'
<i>e. mido nana be</i>	'je les entendez'

On voit que la marque de l'aspect est bien présente quand le verbe est employé seul ((53a) et (54a)), c'est-à-dire *anndi* et *nana*. Cette marque est présente dans tous les autres contextes, à l'exception de (53c) et (54c), où on note la présence du pronom *ma'* devant le verbe : *mido anndu ma'* et *mido nan ma'*.

En revanche, dans les autres dialectes, dont celui du Fuuta-Jalon, du Fulakund ou des dialectes de l'est, la marque de l'aspect est présente dans tous les contextes, dans (55) et (56) ci-dessous :

(55) <i>a. mido anndi</i>	'je connais'
<i>b. mido anndi mo'</i>	'je le/la connais'
<i>c. mido anndi ma'</i>	'je te connais'
<i>d. mido anndi on</i>	'je vous connais'
<i>e. mido anndi be</i>	'je les connais'

(56) <i>a. mido nana</i>	'j'entends'
<i>b. mido nana mo'</i>	'je l'entends'
<i>c. mido nana ma'</i>	'je t'entends'
<i>d. mido nana on</i>	'je vous entendez'
<i>e. mido nana be</i>	'je les entendez'

Par conséquent, la forme structurelle de référence est à trouver dans les dialectes où la marque de l'aspect est présente partout.

Enfin, dans le domaine lexicosémantique, les termes authentiques de la langue qui sont encore usités dans tel ou tel dialecte sont à privilégier par rapport aux emprunts, même si, à ce niveau, on doit prôner une politique moins puriste et plus souple, parce que les emprunts aussi enrichissent la langue. Dans ce cas les emprunts par nécessité doivent être les bienvenus par rapport aux emprunts de luxe.

Donc, en résumé, la standardisation de la langue fulfulde impliquera tous ses dialectes, car chacun de ceux-ci peut conserver un aspect de la langue que les autres dialectes ont déjà perdu. Cet aspect de la langue peut relever du domaine phonologique, morphologique, syntaxique ou lexical.

3. La question de la terminologie en fulfulde

3.1 Théories sur la terminologie

La terminologie en tant qu'activité intellectuelle n'est pas un domaine de connaissance entièrement nouveau ; elle est née d'un besoin humain fondamental, celui d'identifier, d'étiqueter ou de nommer les choses. Cependant, sa définition exacte n'est pas clairement établie et les points de vue sur la terminologie en tant que discipline varient considérablement.

À ce titre, la théorie de la terminologie a fait l'objet de nombreux débats, mais ce n'est que récemment que ses contours se sont dessinés de manière plus systématique, ses principes et de sa méthodologie (Cabré, 2003) pleinement définis. Un débat est en cours dans ce domaine, à savoir s'il faut considérer la terminologie comme une science à part entière ou comme une simple pratique. Si on la considère comme une science à part entière, quel modèle théorique serait nécessaire pour rendre compte de la terminologie ?

Au XVIII^e et au XIX^e siècles, les scientifiques étaient les maîtres de la terminologie. Cependant, ils étaient en même temps confrontés à une prolifération des termes. Ils s'inquiétaient de la

diversité des formes et des relations entre formes et concepts, mais ne se préoccupaient ni de la nature des concepts ni des fondements de la création de nouveaux termes.

Au XX^e siècle, le domaine de la terminologie allait connaître une évolution avec l’implication des ingénieurs et des techniciens. En effet, les progrès rapides et le développement technologique nécessitaient, d’une part, la dénomination de nouveaux concepts et, d’autre part, un accord sur les termes à employer. Ainsi, grâce à la pratique, le travail terminologique a commencé à s’organiser dans certains domaines spécialisés. Mais les linguistes et les spécialistes des sciences sociales s’intéressaient encore à la terminologie. La discipline telle qu’on la connaît aujourd’hui a commencé à prendre forme dans les années 1930. Le nom le plus connu associé à cette discipline est celui d’Eugen Wüster, un linguiste autrichien, dont les travaux ont joué un rôle essentiel dans le développement de la terminologie moderne. Dans sa thèse de doctorat de 1930, Wüster, considéré comme l’un des pères de la terminologie, présenta des arguments en faveur de la systématisation des méthodes de travail en terminologie, établit un certain nombre de principes pour le travail avec les termes et exposa les principaux points d’une méthodologie de traitement des données terminologiques.

Par son travail, Wüster poursuivait plusieurs objectifs, notamment :

- éliminer l’ambiguïté des langages techniques par la normalisation de la terminologie afin d’en faire des outils de communication efficaces ;
- convaincre tous les utilisateurs des langages techniques des avantages d’une terminologie normalisée ;
- établir la terminologie comme une discipline à toutes fins pratiques et lui conférer le statut de science.

Wüster est le fondateur d'une théorie connue sous le nom « Théorie générale de la terminologie ». Wüster (1968) énonce une série de principes basés sur cette théorie :

- les concepts ont la priorité sur les termes ;
- les termes sont monosémiques et les concepts unidimensionnels ;
- une correspondance parfaite est établie entre eux ;
- les structures conceptuelles sont universelles et statiques ainsi que leurs référents.

Il considère que dans sa démarche onomasiologique, le terminologue doit partir de l'idée, du concept, de la notion scientifique pour aller vers les diverses expressions dans une langue. Il développa sa conception de la terminologie principalement sur la base de son expérience d'ingénieur impliqué dans la normalisation terminologique nationale et internationale nécessaire à l'introduction effective de la normalisation des objets physiques, des procédures et des mesures dans diverses branches de l'ingénierie. Ses conclusions théoriques reposaient sur l'observation de cette section limitée de langages techniques : des termes techniques standardisés avec des équivalents consensuellement convenus autour d'un concept préalablement unifié. Cette expérience d'un secteur limité de la terminologie semble expliquer son approche et l'essence de sa position théorique. Pour cette raison, Cabré (2003 : 167) affirme que Wüster a élaboré une théorie sur ce que devrait être la terminologie pour assurer une communication plurilingue sans ambiguïté, et non sur ce qu'est réellement la terminologie dans sa grande variété et sa pluralité. Cabré va ainsi proposer une théorie connue sous le nom « Théorie communicative de la terminologie (TCT) ». Cette dernière approche considère les termes comme des unités dotées de dimensions cognitives, linguistiques et communicatives, et les

étudie dans le contexte de la communication spécialisée. Elle dépasse les méthodes traditionnelles axées sur la normalisation en analysant les textes du monde réel et leur rôle dans le discours spécialisé pour transmettre des connaissances. La TCT considère les unités terminologiques comme faisant partie d'un système dynamique et socialement construit, plutôt que de manière isolée. Dans Cabré (2000), l'auteur plaide en faveur d'une théorie révisée de la terminologie, car celle-ci représente l'une des lignes qui confèrent à la terminologie le statut de discipline à part entière.

Le présent travail tient compte de la pertinence des approches : la « Théorie générale de la terminologie » d'Eugen Wüster et la « Théorie communicative de la terminologie » de Maria Teresa Cabré.

Par ailleurs, on doit préciser qu'en terminologie trois éléments sont considérés comme fondamentaux : les *objets*, les *notions* et les *désignations*.

- Un objet peut être défini comme tout ce qui peut être perçu ou conçu, c'est-à-dire une entité qu'on peut appréhender. Il peut être concret ou abstrait et peut être conceptualisé comme une notion ou un concept.
- La notion est définie comme la représentation mentale d'un objet sur la base d'une combinaison unique de caractéristiques. Il faut rappeler que les caractéristiques jouent un rôle fondamental dans le travail terminologique en ce qu'elles permettent de définir et de délimiter une notion en différentes catégories. Les caractéristiques d'un objet peuvent être intrinsèques ou extrinsèques. Les caractéristiques intrinsèques peuvent exprimer la forme, l'étendue, la couleur, ou la matière, alors que les caractéristiques extrinsèques, elles, peuvent se rapporter à l'origine, au lieu, au temps, au fabricant, à

l'utilisation ou à l'intégration dans l'espace. D'autre part, les notions elles-mêmes peuvent être des notions génériques ou des notions spécifiques.

- Concernant la désignation, il s'agit de la représentation d'une notion par un signe qui la dénomme. Les désignations peuvent être verbales ou non verbales. Les désignations verbales sont composées de *termes* et de *noms* tandis que celles non verbales sont représentées par d'autres éléments comme les *symboles* et d'autres signes.

Un terme est la désignation verbale d'une notion en langue de spécialité. Il peut prendre la forme d'une unité lexicale, d'un groupe ou d'une combinaison de mots (dans le cas d'un terme complexe ou d'un syntagme), d'une locution (locution technique, phraséologie) ou d'une forme abrégée (abréviation, sigle ou acronyme). En l'absence d'un terme consacré, la désignation peut prendre la forme d'une phraséologie, c'est-à-dire un syntagme descriptif. Par contre, le nom, ou appellation, désigne une notion unique, par exemple « Organisation des Nations unies », « Union Africaine », « Organisation Mondiale de la Santé ».

Les désignations non verbales, par contre, sont représentées par une multitude de signes servant à désigner des notions spécialisées telles que les formules chimiques, les symboles mathématiques ou physiques, etc.

D'autre par, chaque évolution des connaissances dans un domaine de spécialité entraîne un développement des termes et un vocabulaire correspondant. Toute nouveauté, fait ou objet, requiert une désignation claire et précise. De plus, elle doit être explicite et s'intégrer dans un système. Mais, ces exigences ne sont souvent satisfaites qu'en faisant recours à une nouvelle

désignation (néologie) pour une notion technique. De façon générale, les langues de spécialité utilisent les mêmes procédés de création des unités lexicales que la langue générale. Elles peuvent ainsi faire recours à la dérivation, à la conversion, à la composition, à la paraphrase, à la réduction ou à l'emprunt. Sineke (2005 : 15) propose les trois modèles en création terminologique :

- utilisation des ressources existantes ;
- modification des ressources existantes ;
- création de nouvelles entités linguistiques.

Le premier type de modèle renvoie à des procédés tels que l'extension du sens d'un terme existant, le recours à une simile, à une expression qualificative ou aux caractéristiques essentielles d'un concept. Dans ce processus, un nouveau sens est attribué à un terme existant dans le lexique de la langue concernée. Le deuxième type de modèle concerne la modification de sources existantes, qui incluent la dérivation, la composition, la conversion, la troncation, la paraphrase et le transfert sémantique. Le troisième type de modèle, enfin, est celui dans lequel on utilise des ressources externes ou *ex novo*. Dans ce modèle, la création lexicale se fait soit par néologisme et soit par emprunt.

Cette base théorique ainsi posée nous permettra d'aborder la question de la terminologie en fulfulde.

3.2 La question de la terminologie en fulfulde

Dans un contexte de mondialisation, les sociétés contemporaines font face, de plus en plus, à une multitude de défis liés aux mutations culturelles induites par les progrès scientifiques et technologiques et par l'interdépendance des peuples, qui vivent désormais dans une sorte de « village planétaire ». Devant cette situation, il urge de faire acquérir aux populations africaines une

mentalité moderne pour faire face à l'évolution effrénée de la vie contemporaine. Pour éléver et étendre le niveau de connaissance de ces populations, il est nécessaire de développer les langues africaines en les élevant au niveau de l'abstraction. Iyalla-Amadi partage la même vision lors qu'il dit : «De notre point de vue, l'écriture scientifique dans les langues indigènes implique des moyens linguistiques pour aider une langue à faire face à certains défis modernes. (Iyalla-Amadi, 2017 : 3).

Le fulfulde fait face à deux défis majeurs en matière de terminologie : le défi de l'existence du terme approprié et celui de l'utilisation harmonisée des termes existants dans les différents domaines de la connaissance dans l'espace fulfuldephone.

La langue partage le premier défi avec pratiquement toutes les autres langues africaines, qui n'ont pas toujours les termes spécialisés équivalents à ceux des langues des pays développés. Pour surmonter cet « handicap lexical/terminologique », la première tâche à faire est celle de la création : création lexicale, de façon générale, mais aussi et surtout création terminologique, afin de fournir au fulfulde, et aux langues africaines en général, un vocabulaire spécialisé en fonction du domaine de connaissance concerné. Il est heureux de noter que les ressources internes ne manquent pas. D'une part, les notions existent déjà dans la langue, si l'on conçoit ces notions comme des représentations élémentaires et comme des objets de connaissance. Pour la plupart du temps, le terminologue doit tout juste éléver les notions existantes au niveau de concepts, par abstraction de tel ou tel élément et par généralisation. Pour ce faire, il faudra bien sûr s'appuyer sur une théorie (modèle ou méthodologie) appropriée. D'autre part, la langue, grâce à son génie, possèdent des procédés très productifs en matière de création lexicale et terminologique. Ces procédés sont divers et variés et peuvent être de type interne ou externe. Les procédés de type interne, correspondant aux modèles 1 et 2 de Sineke ci-

dessus, peuvent inclure la dérivation, la composition, la conversion, la troncation, la paraphrase et le transfert sémantique. Voici successivement les différents procédés utilisés en fulfulde.

La création lexicale par **dérivation** consiste à ajouter des affixes (préfixes, suffixes ou infixes) à une base radicale (racine ou radical) pour obtenir de nouvelles unités lexicales dérivées. En fulfulde, l'affixation, la suffixation plus particulièrement, est un procédé très productif en matière de création lexicale, et terminologique. Dans ce procédé, la combinaison d'un suffixe de classe et d'une extension verbale reste un moyen très fertile de création nominale. Par exemple avec la racine *timp-*, du verbe *timpaade* ‘propulser’, on peut créer des dérivés nominaux appartenant au domaine de la navigation spatiale. Les exemples dans (57) ci-dessous illustreront cela.

- (57) a. *timp-* + *-o* + *-r* + *gal* = ***timporgal*** ‘propulseur, lanceur’
BR *Vx* *EV* *CL*
- b. *timp-* + *-o* + *-r* + *du* = ***tempordu*** ‘cabine de lancement’
BR *Vx* *EV* *CL*
- c. *timp-* + *-o* + *-r* + *de* = ***temporde*** ‘site de lancement’
BR *Vx* *EV* *CL*

La création lexicale par **composition** se fait en combinant des unités lexicales ou des formes lexicales existantes pour obtenir une unité lexicale composée. Le principe fonctionne bien en fulfulde, où on note plusieurs types de combinaisons. Ainsi, considérant toujours le domaine de la navigation spatiale, on peut créer un terme signifiant « navette spatiale » en combinant des unités lexicales attestées dans le lexique de la langue, comme dans (58) ci-dessous :

- (58) *laana* ‘vaisseau’ + *weeyo* ‘espace aérien’ = ***laana-weeyo*** ‘navette spatiale’

La création lexicale par **conversion** implique un changement de catégorie lexicale d'un lexème (unité lexicale) qui ne s'accompagne pas d'un changement de forme. Le procédé est noté en fulfulde, où une forme lexicale peut passer de la catégorie VERBE à la catégorie NOM, comme dans (59) ci-dessous :

- (59) a. *juulde* 'prier' → *juulde* 'prière = fête'
 b. *maayde* 'mourir' → *maayde* 'mort'
 c. *hiirde* 'passer une soir' → *hiirde* 'soirée'

La création lexicale par **troncation** consiste à supprimer une ou plusieurs syllabes à l'initiale ou, le plus souvent, à la finale d'une unité lexicale. Le procédé est bien connu en fulfulde, où un nom peut perdre, entre autres, le suffixe indiquant la classe à laquelle il appartient, comme dans (60) ci-dessous :

La création lexicale par **paraphrase** représente une description ou explication courte et constitue un moyen très productif par lequel on peut créer des termes dans les langues africaines. En fulfulde, on peut l'illustrer par les exemples dans (61) ci-dessous.

- (61) a. *limto yimbe* ‘décompte des personnes = recensement de la population’
 b. *cafroowo daabaaji* ‘guérisseur des animaux = vétérinaire’

La création lexicale par **transfert sémantique** consiste à attribuer un nouveau sens à des unités lexicales existantes en modifiant leurs contenus sémantiques. Par exemple, dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication, les termes *souris* et *clé USB* peuvent être rendus en faisant le transfert sémantique des termes *doombel* et *yoogirgel*, respectivement.

Dans tous ces exemples de création lexicale, la langue a fait recours aux ressources internes existant. La langue peut utiliser également des ressources externes ou *ex novo*. Cela correspond au troisième modèle de Sineke. Il s'agit des deux domaines du néologisme et de l'emprunt lexical.

Concernant le néologisme, le terme renvoie à la fois à un procédé et au résultat d'une production linguistique. Dans le premier cas, on peut définir le néologisme comme « [the] practice of innovation in language, the use of new words or old words in new sense» (*Online Etymological Dictionary*: <https://www.etymonline.com>). Donc, en tant que procédé, le néologisme est la pratique de l'innovation en langue, l'utilisation de mots nouveaux ou anciens dans un nouveau sens. Le terme renvoie aussi au résultat d'une production lexicale, c'est-à-dire le résultat du procédé. Dans ce cas, un néologisme est «a newly coined word or expression» (Soanes & Stevenson, 2008), «a new word, usage, or expression» (Merriam-Webster Online Dictionary) ou «a new word or expression in a language, or a new meaning of an existing word or expression» (Collins English Dictionary).

Comme on le voit, définir la notion de *néologisme* n'est pas une tâche aisée. En fait, en linguistique, il y a un manque de définitions suffisantes dans la littérature en général, *néologisme* en tant que terme est apparemment souvent considéré comme explicite. Pour beaucoup, une unité lexicale est dite « nouvelle » si cette unité lexicale (ou une utilisation particulière de celle-ci)

n'apparaît pas encore dans les dictionnaires généraux. Comme le dit Link (2021 :32) citant Algeo, «a new word is «new» if it (or a particular use of it) does not appear in general dictionaries [yet] ». Selon elle, cette vision a trouvé un écho dans bon nombre de langues, comme le français, où, citant Boulanger (2010), il écrit : «il appert que la néologie (ou le néologisme) ne devient visible et palpable que dans l'orbite du dictionnaire » (*ibid.*).

Cependant, comme l'affirme Link (*ibid.*) citant Cabré (1993), « apart from the exclusion from dictionaries, other important parameters for identifying neologisms include the date of appearance in a reference dictionary, formal or semantic instability and the perception speakers have of an item's novelty ». [Outre l'exclusion des dictionnaires, d'autres paramètres importants pour identifier les néologismes incluent la date d'apparition dans un dictionnaire de référence, l'instabilité formelle ou sémantique et la perception qu'ont les locuteurs de la nouveauté d'un élément.]

Les linguistes, comme les lexicographes, considèrent *la nouveauté* comme l'un des critères fondamentaux, dans la mesure où un néologisme décrit une unité lexicale, une expression ou un nouveau sens qui apparaît dans une langue donnée et renvoie aux unités lexicales qui proviennent de langues étrangères, aux termes fraîchement « inventés » ex novo, et aux unités lexicales existantes dans une langue, mais ayant des significations nouvelles. Un néologisme est, donc, « une unité nouvelle, de nature lexicale, dans un code linguistique défini » (*ibid.*). Mais, cette *nouveauté*, pour la rendre mesurable, doit être définie en lien avec un certain temps et une période donnée, sans quoi elle restera subjective. Le passage suivant le précise : «As objects of knowledge, neologisms are relative units that can only be identified when placed in a specific time period, discursive context and enunciative perspective» (2021: 33).

Ces définitions montrent, dès lors, que la *nouveauté* doit être placée en contexte. Ce qui n'est guère surprenant, dans la mesure

où « changes in lexis can mirror changes in the world and society». (*ibid.*) [les changements de lexique peuvent refléter les changements dans le monde et la société]. Mais force est de reconnaître que lier la nouveauté au temps relève de la pure subjectivité aux yeux des locuteurs individuels et ne reflète pas un phénomène temporel objectif, car certains locuteurs pourraient déjà être familiers avec un terme quand d'autres viennent à peine de le découvrir. Cela montre que la *nouveauté* et l'*absence d'entrée* dans le dictionnaire sont deux critères qui doivent être accompagnés d'autres pour définir adéquatement les néologismes. Ainsi, outre le temps, la *fréquence* joue également un rôle dans la définition de cette notion. Contrairement à une unité lexicale établie, un néologisme est généralement défini comme étant encore relativement peu fréquent et non sujet à une diffusion socio-pragmatique dans différents types de textes et contextes sémantiques. En un mot, on peut dire que les néologismes représentent « des couples *forme-sens*, c'est-à-dire des unités lexicales, qui se sont manifestées dans l'usage [...], mais qui ne sont pas encore fréquentes et ne sont pas suffisamment étendues sur une période donnée pour former partie intégrante du lexique à l'usage de la majorité d'une communauté linguistique donnée.

Le recours au néologisme dans une langue indique l'expression d'un besoin, celui de la création d'unités lexicales et/ou de termes spécialisés aptes à véhiculer les concepts émanant des réalités de la vie moderne. Dans le contexte actuel de la mondialisation et des nouvelles technologies de l'information et de la communication entraînant des mutations culturelles, le néologisme reste une des réponses dans le domaine de la création lexicale et terminologique pour combler le vide dans les langues africaines, contribuant ainsi, d'une part, à enrichir leurs vocabulaires dans les différents domaines de la vie active, et d'autre part, à exprimer l'esprit du temps. Le processus peut impliquer différents mécanismes tels que la composition, le

blending, l'acronymie et d'autres innovations néologiques. Le recours au néologisme en fulfulde suivra donc ce principe. La langue a déjà une expérience en la matière. On peut citer, par exemple, le glossaire relatif à la terminologie grammaticale proposé dans Sylla (1983 : 209-218). Il s'agit d'un glossaire contenant 417 termes qui a été élaboré, pour la plupart, au cours des journées d'études sur les terminologies de l'enseignement organisées par l'Institut des Langues nationales (ILN) de Nouakchott, en République Islamique de Mauritanie, du 20 au 26 avril 1981. Les exemples dans (62) serviront à illustrer cela :

- (62) *guurtol* 'chaîne, par extension, axe paradigmatique'
ngooroondi 'tracé d'un bâtiment, par extension, base'
seekirde 'dérivatif'
ceekol 'dérivation'
seekannde 'dérivé'
kojombowal 'glottale'
ŋaayte 'guillements'
celluka 'grammaire'
hakkunde-laañe
(Sylla, 1983 : 210-213)

En dehors de la création lexicale/terminologique par néologisme, le modèle 3 de Sineke inclut aussi le recours aux emprunts lexicaux. De façon générale, l'emprunt linguistique peut être défini comme l'introduction, dans toute langue, d'une forme ou d'un trait linguistique en provenance d'une autre, soit intégralement, soit partiellement. L'emprunt, de ce fait, peut se situer à différents niveaux de la langue : phonétique, phonologique, morphologique, syntaxique, sémantique et lexical. Dans le cadre de cette étude, il sera question de l'emprunt lexical dans la mesure où il est question ici de création terminologique. L'emprunt lexical constitue donc l'un des

moyens par lesquels on enrichit le vocabulaire d'une langue. C'est aussi un moyen qui permet de moderniser la langue. Dans le contexte de la mondialisation et des progrès technologiques, le recours à l'emprunt est une réponse aux exigences socio-économiques, politiques, culturelles et technoscientifiques de la vie moderne.

L'emprunt peut être un processus inter-linguistique ou intra-linguistique, comme le souligne Sineke (2005 :19) citant Cluver (1989) : « borrowing is a process by which “linguistic elements are taken over from one language or dialect into another.” » L'auteur identifie plusieurs types d'emprunts lexicaux :

- **Les mots d'emprunts** (*Loan words*), définis comme des mots empruntés dans leur intégralité, avec leurs préfixes et suffixes, ainsi que leur signification. C'est le cas des termes *enternet* ‘internet’, *ekkol* ‘école’.
- **Les emprunts mixtes** (*Loan blends*), une forme lexicale dans laquelle seule une partie du mot original est empruntée, comme dans les termes *faransiire* ‘la langue française’, *karnal* ‘carnet’, *saabunnde* ‘de l'arabe sabun’.
- **Les emprunts internes** (*Internal borrowing*). Il s'agit de termes empruntés à des domaines qui ont disparu du champ culturel de la communauté linguistique. Pour ce cas précis, nous n'avons pu obtenir des données, ni documentaires ni de terrain.
- **Les transferts** (*Loan shifts*), qui sont des mots existant dans la langue et dont le sens est attribué à des concepts empruntés. C'est l'exemple de *doombel* ‘petite souris = souris de l'ordinateur’, de *timporgal* ‘propulseur’, ou de *yoogirgel* ‘petit puisoir = clé USB’.

- **Les calques** (*Loan translations*), qui sont des mots étrangers translittérés, morphème par morphème dans la langue destinataire. C'est l'exemple de *jogaraafi demde* ‘géographie linguistique’.

L'emprunt, on le sait, est généralement le résultat d'un contact de langues. Mais, dans le cas qui nous concerne, le souci étant de créer des terminologies techniques et scientifiques permettant aux langues africaines de se moderniser, la langue d'emprunt n'a pas toujours besoin d'être une langue avec laquelle la langue emprunteuse est en contact. Dans le contexte africain, puisqu'il est en même temps question d'harmoniser la terminologie créée, il serait plus judicieux de recourir aux langues égyptiennes antiques (égyptien ancien et copte) qui, comme le soulignent des égyptologues comme Cheikh Anta Diop et Théophile Obenga, sont les langues mères des langues africaines modernes. De ce fait, puiser dans ces langues antiques contribuera certainement à l'unité linguistique en matière de science et de technique, un peu comme les langues européennes dont la plupart des termes techniques et scientifiques proviennent des deux langues classiques : le latin et le grec. Hounkponou (à paraître) citant Luc Bouquiaux invite à faire comme ces langues dans ce passage : « Le français ou l'anglais, dans leur vocabulaire scientifique, ne font rien d'autre que d'habiller de terminaisons françaises ou anglaises suivant le cas des mots latins ou grecs dont le sens originel est ordinairement aussi concret que possible ». Selon Hounkponou, en faisant recours aux langues égyptiennes, le langage scientifique dans les langues africaines « gagne[rait] en précision par l'univocité du mot nouveau provenant de l'emprunt ». Pour montrer la pertinence du choix des langues égyptiennes antiques, Hounkponou donne l'exemple du terme *chimie* et son équivalent en anglais *chemistry*. L'emprunt de ce terme à l'une ou l'autre de ces

langues entraînera une différence certaine. Les langues de la sphère francophone comme le sango ou le wolof donneront la forme *sìmi* ou *simi* tandis qu'une langue comme le yorùbá, appartenant à la sphère anglophone s'inspirera de *Chemistry*. Le fulfulde, qui appartient à ces deux sphères linguistiques, s'inspirera de l'un ou l'autre terme, créant ainsi des formes différentes. Mais, en partant de l'étymologie, on pourrait avoir la forme unique *alkimiyyaa*, de l'arabe *al-kimiya* d'origine gréco-égyptienne. On peut donc faire comme les langues européennes en « habillant de terminaisons africaines (fulfulde ou autres) des mots d'origine égyptienne.

Le second défi du fulfulde en matière de terminologie est celui de l'harmonisation, qui sera traitée en même que l'harmonisation de l'orthographe dans la section suivante.

4. Harmonisation de l'orthographique et des terminologies en fulfulde

4.1 La question de l'orthographe du fulfulde

Selon Diallo (2012 :71), la langue fulfulde connaît trois problèmes majeurs : « les problèmes d'accès au savoir, les problèmes d'intercompréhension, la présence sur la toile ». Le deuxième problème majeur est particulièrement intéressant dans le cadre de cette étude. Il s'agit des problèmes liés à l'intercompréhension, qui se déclinent en termes d'harmonisation : l'harmonisation de l'orthographe et celle de la terminologie technoscientifique.

Parlant de l'orthographe, on peut dire que le fulfulde a une tradition d'écriture assez longue, qui a commencé avec le système *ajami*, c'est-à-dire un système d'écriture de langue utilisant des caractères arabes. Ce type d'écriture était le système principal utilisé dans les anciens États théocratiques du Fuuta-Tooro, le Fuuta-Tooro, du Fuuta-Jalon, du Maasina, du Sokkoto ou encore de l'Empire toucouleur d'El Hadji Omar Tall. C'est

avec l'avènement de l'Islam que l'on assistera effectivement à la vulgarisation de l'adjami.

Mais, aujourd'hui, le choix semble s'orienter définitivement vers l'écriture à caractères latins. Le système alphabétique est ainsi adopté dans tous les pays fulfuldephones. Cependant, il se pose un sérieux problème d'harmonisation. D'une part, les différents pays n'utilisent pas toujours les mêmes symboles graphiques pour écrire les mêmes phonèmes de la langue. À titre d'exemple, pour représenter le phonème /ɲ/, le symbole *ñ* est utilisé au Sénégal tandis dans d'autres pays comme le Burkina Faso, le Cameroun, le Mali ou le Mauritanie, c'est le symbole *ny* qui est utilisé. La Guinée, quant à elle, utilise le symbole *η*. Un autre exemple est la prénasale /mb/, qui est notée *mb* dans les tous les pays, sauf en Guinée, où elle est notée *nb*, à l'instar des langues mandé. De plus, on ne s'entend pas sur le nombre de lettres que compte l'alphabet fulfulde. « Au Bénin par exemple, l'alphabet compte 27 lettres contre 28 au Cameroun, 32 au Niger, 33 au Sénégal » (2012 : 73).

À mon avis, le problème relatif au choix du graphe pour l'alphabet est moindre et peut facilement être résolu avec la volonté des différents acteurs (États, spécialistes de la langue, locuteurs). Mais, l'épineuse question réside dans ce que nous avons évoqué dans la section 1.1. et qui concerne la dichotomie *langue/parole*, d'une part, et le passage de l'ère de la *transcription phonétique* à celle de l'*orthographe*. Pour harmoniser, il faut partir des structures de la langue, qui sont pratiquement les mêmes dans tous les dialectes – mises à part quelques différences légères. Or, dans tous les pays, le constat est le même : au lieu d'écrire la langue, les locuteurs ne font que transcrire leurs dialectes. L'écriture s'arrête au niveau de la parole. Mais, puisque la parole relève de la structure de surface, elle est différente d'un dialecte à l'autre. La conséquence de cela est qu'aujourd'hui on est en présence de différentes orthographies d'un dialecte à l'autre pour un même mot. C'est

l'exemple du mot signifiant ‘chef, roi’, dont l’orthographe est *laamđo* dans l’aire dialectale du Fuuta-Tooro et *lando* dans celle du Fuuta-Jalon. Cette différence au niveau de l’orthographe est due au fait que chacun a écrit le mot tel qu’il est prononcé dans la zone dialectale concernée. Chacun donc n’a fait que transcrire phonétiquement le mot en question. Mais, une orthographe qui s’appuie sur la structure phonologique et morphologique du mot aura l’avantage de rendre son orthographe claire, transparente et intelligible pour tout le monde : le niveau phonologique est /laamđɔ/ et le niveau morphologique est /laam-d-ɔ/, c’est-à-dire que la forme se compose ainsi : « base radicale + épenthèse + suffixe de classe ». À partir de cette analyse, on voit que c’est la forme *laamđo* qui correspond à la structure de la langue. Par conséquent, c’est cette forme qui doit être retenue pour l’orthographe du mot. La forme *lando* est le résultat de deux phénomènes phonétiques. Le premier phénomène concerne la rencontre de la labiale /m/ et de la vélaire /d/, ce qui a entraîné l’assimilation de la première consonne par la seconde au niveau du point d’articulation, donnant ainsi la réalisation [n]. Le second phénomène est relatif à la réduction de la longueur de la voyelle /aa/, qui se réalise [a]. Cette réduction est causée par la nature de la syllabe contenant la voyelle en question : la voyelle est dans une syllabe fermée. En effet, dans l’aire dialectale du Fuuta-Jalon, la longueur vocalique disparaît systématiquement dans le contexte d’une syllabe fermée. Mais, pour une orthographe harmonisée du fulfulde, on doit dépasser le niveau de la transcription simple, qui représente la parole, et s’appuyer sur la structure de la langue, à tous les niveaux. Cet exemple (et tant d’autres qui auraient pu être cités) nous montre l’ampleur du travail à faire pour l’harmonisation de l’orthographe du fulfulde.

4.2 L'harmonisation des terminologies

L'harmonisation des terminologies dans les langues africaines est d'une importance capitale pour moderniser ces langues et les adapter aux réalités contemporaines, en facilitant la traduction, la diffusion du savoir et la communication scientifique et technique. Elle permet de fournir un vocabulaire commun pour les concepts modernes de l'éducation, de la science et de la technologie. L'un des défis majeurs de la langue fulfulde porte sur la question de l'harmonisation de ses terminologies dans l'espace fulfuldephone. Diallo (2012) souligne bien cette situation : « pour exprimer un seul et même concept en Peul, les termes scientifiques ne sont toujours pas les mêmes d'un pays à un autre. » (Diallo, 2012 : 80). Nous pouvons illustrer la situation par les exemples dans (63) ci-dessous :

(63) Sénégal	Ailleurs
<i>betol diidi</i> 'géométrie'	<i>alluwal diidi</i> 'géométrie'
<i>ganndal</i> 'savoir, science'	<i>anndal</i> 'savoir, science'
<i>hiisa</i> 'mathématique'	<i>hiisiwal</i> 'mathématique'
<i>alkulal</i> 'lettre, graphe'	<i>harfeere</i> 'lettre, graphe'
<i>coofe</i> 'urine'	<i>bawle</i> 'urine'
<i>wifdu</i> 'soufflet'	<i>bifirgal</i> 'soufflet'
<i>mbinndiin</i> 'orthographe'	<i>binndol</i> 'orthographe'
<i>winndiyanke</i> 'écrivain'	<i>binndoowo</i>

Ce manque de consensus est noté même chez les spécialistes chargés de la création des termes. Diallo (op. cit.) l'indique dans ce passage :

D'ailleurs, nous avons été à plusieurs reprises surpris de constater que lors des ateliers regroupant des locuteurs du Peul, un seul et même concept était rendu par des termes différents par les uns et les autres. Il en découlait

de sérieux problèmes de compréhension : là où l'un utilisait par exemple, un terme pour renvoyer à « *nombre* », l'autre utilise un autre terme qui, chez le premier, renvoie à « *chiffre* ». De véritables confusions seraient-on tenté de dire ! Et pourtant non, puisqu'aucun des termes n'est censé être consacré par la communauté de base et/ou la communauté scientifique. D'ailleurs, on assiste de plus en plus à des créations terminologiques tout azimut, aussi bien au niveau des opérateurs en Peul, au niveau des pays que sur la toile, toute chose rendant plus difficile l'intercompréhension en Peul. (pp. 80-81)

Le passage ci-dessus montre bien la situation de la langue en matière d'harmonisation terminologie : un foisonnement de termes utilisés dans les manuels scolaires d'un pays à l'autre, ou, parfois, dans un même pays. Cela constitue un sérieux obstacle à la compréhension des textes.

La terminologie s'occupe des vocabulaires scientifiques et techniques et de leur mise en forme dans les discours techniques. D'une langue à l'autre, le terminologue définit les concepts afin de parvenir à décrire les mêmes réalités avec des termes dont il est sûr qu'ils décrivent les mêmes objets. Dans une même langue, on doit utiliser la même terminologie pour une meilleure acquisition des savoirs. Autrement dit, un seul et même terme devrait être utilisé pour traduire la même réalité dans toutes les zones dialectales d'une langue. L'adoption des mêmes termes par tous dans tous les domaines de la connaissance sera un atout majeur pour une langue aussi dialectalisée que le fulfulde.
Tout compte fait, pourquoi l'harmonisation terminologique du fulfulde est-elle tant importante ?

Le fulfulde, on le rappelle, est une langue qui s'étend sur toute la largeur du continent africain, d'ouest en est, couvrant une bonne partie de la bande sahélo-soudanienne du Sénégal au Soudan et au-delà. Cette grande extension de la langue en a fait l'une des plus dialectalisée du continent. Cette situation pose, sans aucun dout, un problème d'unité linguistique. L'harmonisation terminologique de la langue est donc nécessaire, et ce, pour plusieurs raisons :

- elle permet la modernisation de la langue, qui pourra ainsi évoluer et s'adapter aux avancées scientifiques et technologiques.
- elle garantit une compréhension uniforme des concepts, évitant par-là les confusions et les interprétations différentes d'un même terme selon les zones et les locuteurs.
- l'harmonisation des termes facilite l'enseignement et l'apprentissage des disciplines techniques en fulfulde.
- la création des termes techniques cohérents basée sur une langue classique commune, l'égyptien ancien par exemple, permet non seulement de les intégrer plus facilement dans le système de la langue, mais évite également une fragmentation du lexique.
- une langue technique et scientifique partagée par tous les locuteurs dans l'espace fulfuldephone favorise la construction d'une identité commune, aussi bien nationale que transnationale.

L'harmonisation terminologique demeure donc une sérieuse équation à résoudre. La solution, selon Diallo (op. cit.), réside à mettre en place un cadre catalyseur. D'une part, l'auteur préconise ce qu'il appelle « La construction de communautés de pratique autour de l'harmonisation du Peul » (2012 : 258). Car, selon lui, l'harmonisation du fulfulde semble être un long

processus qui doit passer par l’implication des opérateurs en langue fulfulde. Ces communautés de pratique seront composées de professionnels de l’enseignement/apprentissage, de l’information, de la communauté, de la traduction, de l’édition, etc. Il préconise aussi de construire ces communautés autour de l’harmonisation de la langue au moyen des TIC. En plus de la création des communautés de pratique, il recommande que l’association *Tabital Pulaaku* soit choisie comme cadre de référence. L’idée est bonne. Mais, notre point de vie est que *Tabital Pulaaku* doit avoir un « bras technique » pour pouvoir mener à bien cette tâche : une académie du fulfulde est une nécessité. En tant qu’instance centralisatrice, elle permettra de contrôler et de coordonner toutes les activités destinées au développement et à la promotion de la langue.

Conclusion

Le présent article a porté sur la standardisation de la langue fulfulde ainsi que la création terminologique et l’harmonisation de l’orthographe et des terminologies techniques et scientifiques dans cette langue. L’étude a montré que, malgré les défis auxquels la langue fait face, le projet présenté ici est bien réalisable. La standardisation de la langue réussira, tant niveau linguistique que sociolinguistique, lorsqu’elle se fera en tenant compte de la structure phonologique et grammaticale de la langue et en incluant tous les dialectes de la langue dans le projet. Concernant le domaine de la création terminologique, l’étude a montré que le fulfulde renferme en son sein des ressources internes et externes suffisantes lui permettant de créer des terminologies dans tous les domaines du savoir. L’étude a, enfin, montré que, pour la réussite du projet, la standardisation et la création terminologique doivent être complétées par une dernière phase : celle de l’harmonisation aussi bien de l’orthographe que des terminologies techniques et scientifiques.

Avec la standardisation, on vise à avoir une forme de langue commune à tous les locuteurs du fulfulde. La création terminologique est destinée à enrichir la langue. L'harmonisation de l'orthographe vise à uniformiser la langue en dépassant la phase de la transcription pour entrer dans l'ère de l'orthographe véritable. Enfin, l'harmonisation des terminologies permet d'atteindre au moins trois objectifs : elle garantit une compréhension uniforme des concepts, évitant par là les confusions et les interprétations différentes d'un même terme selon les zones et les locuteurs ; elle facilite l'enseignement et l'apprentissage des disciplines techniques ; elle permet d'avoir une langue technique et scientifique partagée par tous les locuteurs dans l'espace fulfuldephone favorisant la construction d'une identité commune, aussi bien nationale que transnationale. Les résultats escomptés doivent se matérialiser dans la production de manuels de référence standard en orthographe et en grammaire et des dictionnaires, généraux et de spécialité, à l'usage de tous dans l'espace fulfuldephone. Les recherches ultérieures seront une autre étape dans laquelle, par exemple, des études lexicographiques pourront être menées en vue de produire d'autres types de documents référentiels.

Références bibliographiques

- BUSSMANN Hadumod, 2006. *Dictionary of Language and Linguistics*, Routledge, New York
- CABRE Maria Teresa, 2003. La Teoría Comunicativa de la Terminología, una aproximación lingüística a los términos, *Revue française de linguistique appliquée* 2 nos /an, Paris
- DIALLO Abdourahmane, 2015. *Précis de grammaire et de lexique du peul du Fouta Djallon*, Research Institute for Languages and Cultures of Asia and Africa (ILCAA), Tokyo University of Foreign Studies, Tokyo.
- DIALLO Mamadou, 2017. *Dérivation et procédés dérivationnels en pulaar : le cas du dialecte du Bulndu*, [Thèse de doctorat, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Dakar.
- DIALLO Mamadou, 2024. Étude de deux phénomènes morphophonologiques dans la syllabe fulfulde : l'allongement compensatoire et l'assimilation, *REVUE DELLA/AFRIQUE*, VOL.6 No 18 – Août 2024, pp. 109-134, Lomé.
- DIALLO Mamadou, 2021. Le phénomène de déprenasalisation dans le fulfulde du Borgou, *ReSciLac*, N°14, vol.1, Université d'Abomey-Calavi, pp. 1-15, Abomey-Calavi
- DIALLO Issa, 2012. *Harmonisation des langues africaines transfrontalières par les TIC pour un enseignement-apprentissage plus efficient : le cas du Peul*, [Thèse de doctorat, Université de Montréal], Montréal.
- HARPER Douglas, 2025. *Online Etymological Dictionary*: <https://www.etymonline.com>,
- HAUGEN Einar, 1972. *The Ecology of Language*, Standford University Press, Standford
- Joseph John E. 1987. *Eloquence and Power. The Rise of Language Standards and Standard Languages*, New York: Blackwell.

- KA Fary Silate, 1987. Les formes verbales du pulaar et leur emploi systématique de la conjugaison verbale, *Bulletin de l'IFAN*, T. 46, sér. B, NOs 3-4, pp. 379-428, 1986-1987, Dakar.
- LINK Sabrina Vanessa, 2021. *What Makes a Neologism a Success Story?*, [Inaugural-Dissertation, Ludwig-Maximilians-Universität München], München.
- MCLELLAND Nicola, 2020. Language standards, standardisation and standard ideologies in multilingual contexts, *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, Routledge, pp. 1-16.
- MERRIAM-WEBSTER, 2025. *Merriam-Webster Online Dictionary*:
<https://www.merriam-webster.com>, Massachusetts
- ROCHE Christophe, 2005. Terminologie et ontologie. *Langages*, Persée, Université de Lyon (157), 48-62, Lyon,
- SINEKE Thembela Gloria, 2005. *A Comparative Study of Term Creation Processes in Isixhosa and Isizulu Translations of the South African Constitution* [Master's Degree, University of the Witwatersrand, Johannesburg], Johannesburg.
- SOANES Catherine and STEVENSON Angus, 2008. *Concise Oxford English Dictionary*. Oxford University Press, Oxford
- SYLLA Yèro, 1983. *Grammaire moderne du pulaar*. Nouvelles Éditions Africaines, Dakar-Abidjan-Lomé
- WOLFF H. Ekkehard, 2000. "Proceedings of the 2nd World Congress of African Linguistics". H. Ekkehard Wolff (ed.), Blackwell's, Oxford,
- WOLFF H. Ekkehard, 2019. General Introduction. H. Ekkehard Wolff (ed.) *The Cambridge Handbook of African Linguistics*. Cambridge University Press, Cambridge.
- WÜSTER Eugen, 1968. *The Machine Tool. An Interlingual dictionary of basic concepts*, London, Technical Press,